

Mercredis Septembre 2024

(Etablir une fiche d'inscription par enfants)



Je soussigné(e) : _____ titulaire de l'autorité parentale.

Demeurant à : _____

Désire inscrire mon fils, ma fille _____

Date de naissance _____

Cocher impérativement la structure

Aunay Auneau Béville Le Gué de Longroi Châtenay

Cocher les jours réservés

Mercredi 04 Septembre

Mercredi 11 Septembre

Mercredi 18 Septembre

Mercredi 25 Septembre

Date limite d'inscription

25 Août 2024

Sous réserve de places disponibles

Mercredis Octobre 2024

(Etablir une fiche d'inscription par enfants)

Je soussigné(e) : _____ titulaire de l'autorité parentale.

Demeurant à : _____

Désire inscrire mon fils, ma fille _____

Date de naissance _____

Cocher impérativement la structure

Aunay Auneau Béville Le Gué de Longroi Châtenay

Cocher les jours réservés

Mercredi 02 Octobre

Mercredi 09 Octobre

Mercredi 16 Octobre



Pour les enfants ayant un PAI alimentaire nécessitant un panier repas, merci de cocher la case (PAI à fournir si pas en notre possession) :

Inscription hors délai (8 jours avant le jour J) tarif de base + 20 % (compris entre 8.57 € et 20.99 €)

· Famille résidant au sein de la CCPEIDF et Umpeau (Tarif avec repas) :
= tarif de base (compris entre 7.14 € et 17.49 €) x journée(s) = €

· Familles dont les 2 parents résident hors de la CCPEIDF (Tarif avec repas) :
= tarif unique 24.49 € xjournée(s) =€

Si panier repas pour PAI alimentaire réduction de 3.90 €/journée = -3,90 € x ...journée(s) = -.....€
TOTAL (montant à régler) =€

Pour les enfants ayant un PAI alimentaire nécessitant un panier repas, merci de cocher la case (PAI à fournir si pas en notre possession) :

Inscription hors délai (8 jours avant le jour J) tarif de base + 20 % (compris entre 8.57 € et 20.99 €)

· Famille résidant au sein de la CCPEIDF et Umpeau (Tarif avec repas) :
= tarif de base (compris entre 7.14 € et 17.49 €) x journée(s) = €

· Familles dont les 2 parents résident hors de la CCPEIDF (Tarif avec repas) :
= tarif unique 24.49 € xjournée(s) =€

Si panier repas pour PAI alimentaire réduction de 3.90 €/journée = -3,90 € x ...journée(s) = -.....€
TOTAL (montant à régler) =€



Le Tarif de base est calculé en fonction de votre revenu N-2 et votre taux d'effort (basé sur la composition de votre famille)

Si besoin, vous rapprocher du secrétariat : secretariat3@pep28.asso.fr - 02 37 31 29 35

L'inscription implique l'acceptation pleine et entière du règlement de fonctionnement de la structure, téléchargeable sur le site des PEP28 :

www.lespep28.org (en cas d'absence pour maladie, présentation d'un certificat médical à remettre sous 8 jours).

Afin de valider l'inscription, cette fiche est à remettre au responsable de l'accueil de loisirs le plus rapidement possible accompagnée obligatoirement du règlement qui sera encaissé la première semaine de chaque période sauf demande contraire de votre part

Je règle en : (indiquer le montant)

Chèque : _____ n° du/des chèque(s) _____

CESU 2024 / ANCV : _____ Espèces : _____

CB (à notre secrétariat situé au 2 Allée de la Communauté à AUNEAU-BSS)

Date + signature obligatoire des titulaires de l'autorité parentale :

Je règle en : (indiquer le montant)

Chèque : _____ n° du/des chèque(s) _____

CESU 2024 / ANCV : _____ Espèces : _____

CB (à notre secrétariat situé au 2 Allée de la Communauté à AUNEAU-BSS)

Date + signature obligatoire des titulaires de l'autorité parentale :